

Commission Extra Régionale de Citoyenneté

Fait, le 6 février 2023

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Réunion du mercredi 1^{er} février 2023

La commission extra-régionale de citoyenneté s'est réunie le 1^{er} février 2023, à 16h, à l'espace régional du Raizet, suite à l'invitation de Monsieur Richard SAMUEL en charge de l'animation de la commission.

Cette première réunion préparatoire avait pour objet de permettre aux membres de la commission de définir les modalités de fonctionnement et le programme des travaux de ladite commission.

Ont Participé à la réunion :

M. Rudy BLONBOU : directeur de cabinet de conseil régional de Guadeloupe

M. Richard SAMUEL : préfet honoraire chargé de l'animation de la commission

Mme Véronique PYREE : référent technique pour les travaux de la commission

M. Ali SAHAI : référent technique pour l'organisation informatique des travaux de la commission

La commission est composée de 59 membres.

Membres présents : 43

Karine	ANDY	Delile	DIMAN	Julien	MERION	Corinne	SAINTE-LUCE
Willy	ANGELE	Michaella	DESERT	Marlène	MIROITE	Stéphanie	SERAC
Soualine	BABOULLAL	Nathalie	DINANE	Fabrice	MORVAN	Vincent	TACITA
René	BEAUCHAMP	Sarra	GASPARD	Joseph	MOUEZA	Gil	THEMINE
Rachelle	BREDY- MAUX	Henry	JOSEPH	Rosan	MOUNIEN	Marie-France	THIBUS
Jean-Luc	CAFOURNET	Axelle	KAULANJAN	Alain	NAGAM	Kannel	VALTON
Sébastien	CELESTINE	Mehdi	KEITA	Pamela	OBERTAN	Corinne	VINGATARAMIN
Maguy	CELIGNY	Daniel	LANTIN	Didier	PAYEN	Christophe	WACHTER
Cyril	CESAIRE	Leila	LEGUIER	Ernest	PEPIN	Henri	YACOU
Pierre-Yves	CHICOT	Rachelle	LOLLIA	Thérèse	PEPIN	Suzie	ZOZIO
Eric	CORIOLAN	Daniel	MARIANNE	Catherine	ROMUALD		

Absents excusés : 16

Bruno	BLANDIN
Marguerite	CIVIS
Jessica	COMPPER
Jacques	DAVILA
Franck	DESALMES
Fritz	JALET
William	KORUTOS
Bernard	LECLAIRE
Mitchel	MALEZIEU
Josy	MELYON-MARTENS
Hélène	MIGEREL
Rosan	MOUNIEN
Januti	NARAYANA
Yohan	PAULIN
Joël	POMPILIUS
Gina	THEODORE-OPHELTES

La réunion a commencé par une présentation des modalités de création de la commission extrarégionale de citoyenneté par le directeur de cabinet de la région Guadeloupe.

Cette commission a été créée par délibération de l'assemblée plénière du conseil régional du 30 juin 2022, elle fait partie des 10 commissions mixtes permanentes du conseil régional, en charge de la définition des stratégies et plans d'actions de la collectivité. Ses membres sont désignés par le président du conseil régional pour la durée de la mandature.

Elle a la particularité d'être composée de membres non élus.

Le président du conseil régional a voulu que soit respectée la parité homme femme et qu'elle reflète la diversité de la population guadeloupéenne (des âges, des activités).

Les membres de la commission sont bénévoles.

La réunion s'est poursuivie par une brève présentation des différents membres de la commission. Puis, la commission a défini ses modalités d'organisation et ses thèmes de travail.

Les propositions qui résulteront de ses travaux seront transmises au président du conseil régional et le cas échéant, à la commission dite « ad hoc ». Il a été proposé qu'elles soient également communiquées au conseil économique social et environnemental régional (CESER) et au conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement (CCEE), en fonction des thèmes abordés.

Il est indiqué que sera mise en place une plateforme et un site susceptible d'accueillir la documentation émanant de la commission ou tout document exploité par les groupes de travail de la commission.

La base documentaire sera alimentée par l'administrateur réseau, Monsieur SAHAI. Elle ne fonctionne donc qu'en consultation. Les documents qui s'y trouvent pourront être téléchargés.

La base documentaire est accessible à partir du lien suivant :

<https://www.regionguadeloupe.fr/ma-region-un-territoire/commission-extra-regionale/#>

L'ouverture de ce lien permet d'arriver sur une page du site de la région Guadeloupe consacrée à la commission extrarégionale de citoyenneté et à partir de laquelle il sera possible d'accéder aux travaux de la commission.

Une présentation de la commission extrarégionale de la citoyenneté et de ses membres, sous la forme de trombinoscope, figure également sur cette page.

Pour la réalisation de ce trombinoscope, vous voudrez bien faire parvenir à Mme DODÉ (*secrétariat du directeur de cabinet du conseil régional*) une courte notice biographique et une photo à l'adresse mail suivante : celine.dode@regionguadeloupe.fr

Ensuite, il a été demandé aux membres de la commission d'indiquer les thèmes qui leur paraissent d'une certaine importance pour la Guadeloupe et qui devraient être pris en charge.

De très nombreux thèmes ont été proposés par la commission.

Cinq thèmes ont été évoqués plus fréquemment que d'autres :

- une fiscalité adaptée à la Guadeloupe,
- la jeunesse,
- le vieillissement de la population
- l'aménagement de l'espace au service d'un développement raisonné du territoire,
- la santé,

- la modernisation du dialogue social.

La commission a choisi, pour tenir compte de la diversité des propositions, de les regrouper en 3 thèmes transversaux distincts qui seront traités par 3 groupes de travail :

- une fiscalité adaptée à la Guadeloupe,
- démographie et population
- l'aménagement de l'espace.

A titre d'illustration, le thème « démographie et population » devrait permettre de traiter les questions liées à la jeunesse et au vieillissement de la population (habitat/logement, échec scolaire, formation/emploi...).

Il est à noter que les membres de la commission ont demandé l'élaboration d'un règlement intérieur, code bonne conduite.

Enfin, les membres de la commission ont retenu le principe de se réunir de préférence le mercredi après-midi, à 15h.

L'invitation à la prochaine réunion du **mercredi 15 février 2023 à 15h, à l'espace régional du Raizet**, sera adressée par Mme Céline DODÉ, par mail, à l'ensemble des membres de la commission.

Vous pouvez vous inscrire à un groupe de travail sachant que vous avez la possibilité de participer aux autres groupes car ils ne se réuniront pas de façon concomitante. Vous voudrez bien indiquer vos préférences à madame Céline Dodé par retour de mail.

En dehors des réunions des groupes de travail, la commission extra-régionale de citoyenneté se réunira en séance plénière pour valider les conclusions et les recommandations des groupes de travail.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Richard SAMUEL, a remercié les membres de leur participation à cette réunion.

Richard SAMUEL